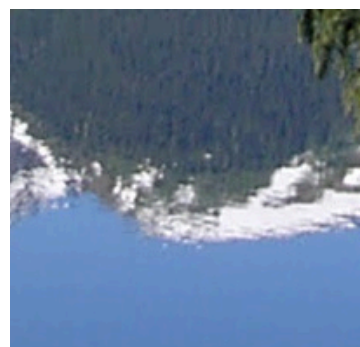
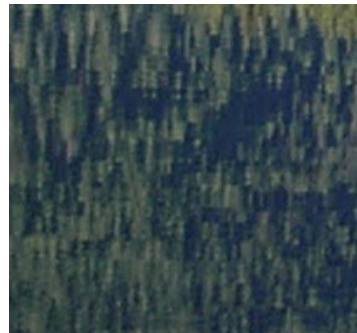
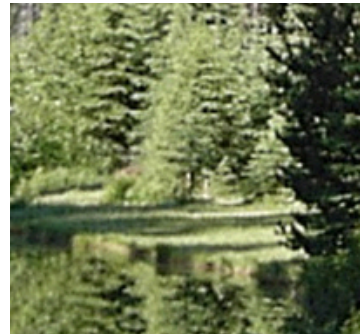
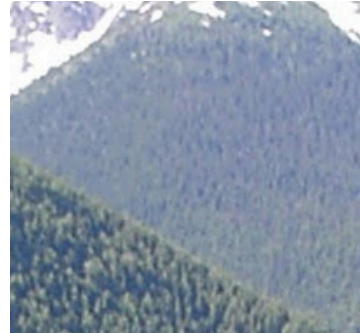




# Élections fédérales 2025 - Outils pour les organismes de conservation



## Leaders et alliés des organismes de conservation

Les Canadiennes et Canadiens sont unis dans leur volonté de protéger ce qui fait notre identité : notre patrimoine naturel unique et emblématique. En tant que gardien·nes de cet héritage, votre rôle est essentiel.

Avec les élections fédérales à l'horizon, le moment d'agir est maintenant. **C'est l'occasion de souligner l'importance de nos efforts de conservation — pour nos écosystèmes, mais aussi pour la santé de nos terres, de nos eaux et de nos communautés.** Cette élection représente une chance unique de réaffirmer notre engagement envers la nature, et de démontrer aux candidat·es, partis et électeurs l'importance fondamentale des organismes de conservation dans l'atteinte des objectifs écologiques du Canada, tant au niveau national qu'international.

Nous vous écrivons aujourd'hui pour souligner l'urgence de ce mouvement et vous inviter à y participer activement. Plus précisément, nous vous invitons à :

1. **Vous engager à voter pour la nature** (voir page 2) et à **encourager vos sympathisant·es à faire de même.**
2. **Entrer en contact avec vos candidat·es locaux·ales** (voir page 3) pour plaider en faveur d'un engagement renforcé envers la conservation.
3. **Fournir une lettre d'appui à l'ACOC afin de devenir signataire du futur Fonds pour la conservation du patrimoine naturel – Fonds pour les organismes de conservation** (voir page 4).

Ce guide a été conçu pour vous fournir les outils nécessaires afin d'amplifier le message de la conservation durant les élections fédérales de 2025.

**Unissons nos voix pour que le prochain gouvernement fasse de la protection des milieux naturels une priorité. Ensemble, faisons comprendre aux partis et aux candidat·es que les Canadiens veulent que la conservation soit au cœur de leur programme.**

Merci pour votre leadership et votre engagement envers cette cause essentielle,

Renata Woodward  
Directrice générale  
Alliance canadienne des organismes de conservation

## Action 1: S'engager à voter pour la nature

L'ACOC et ses partenaires régionaux sont fiers de se joindre à Nature Canada dans le cadre de la campagne Voter pour la nature.

Nature Canada a publié [La plate-forme pour la nature](#), qui précise ce dont la nature a besoin de la part du prochain gouvernement — y compris des mécanismes de reddition de comptes. Nous voulons montrer aux candidat·es que la conservation de la nature est une priorité pour nous toutes et tous.

Les électeurs au Canada ont l'occasion de s'engager à voter pour la nature en appuyant des candidat·es qui partagent nos valeurs et qui défendront un avenir sain et florissant pour la planète.

Comment aider :

- Engagez-vous à voter pour la nature en ajoutant votre nom [ici](#).
- Partagez la Plateforme pour la nature et l'engagement Voter pour la nature avec vos membres, vos sympathisant·es, vos ami·es et votre famille. Pour un exemple de message courriel et de publications sur les réseaux sociaux, [cliquez ici](#). Et [ici](#) pour les légendes.

## Action 2: Parlez avec vos candidat·es locaux·ales

Il est important que vos candidat·es locaux·ales, peu importe leur affiliation politique, entendent directement les leaders du mouvement des organismes de conservation.

C'est pourquoi nous vous invitons, ainsi que les autres organismes de conservation à travers le pays, à faire de la conservation de la nature un enjeu incontournable dans votre circonscription.

- Recontactez les député·es avec qui vous avez déjà échangé sur le sujet, et proposez-leur une rencontre de suivi.
- Profitez de leur passage à votre porte pour leur poser des questions clés sur la conservation.
- Participez aux débats locaux et prenez la parole pour poser une question liée à la conservation de la nature.
- Encouragez vos membres, bénévoles et sympathisant·es à faire de même!

**Consultez les pages 5 à 7 pour savoir comment communiquer avec votre député·e ou candidat·e. N'hésitez pas à nous écrire au besoin.**

### Questions clés à poser aux candidat·es

- Comment garantirez-vous l'accès à la nature pour tous·tes, en milieu urbain comme en région ?
- Comment soutiendrez-vous les efforts des organismes de conservation ?
- Que ferez-vous pour protéger les espaces verts pour les générations futures ?
- Comment votre gouvernement conciliera conservation et développement des communautés ?

## Action 3: Appuyez la demande de l'ACOC comme signataire du PCPN-FPOC 2026

L'Alliance canadienne des organismes de conservation (ACOC) a été créée pour représenter et soutenir les organismes de conservation locaux et régionaux à travers le pays. Dès le départ, son rôle de leadership dans le Programme de conservation du patrimoine naturel – Fonds pour les organismes de conservation (PCPN–FPOC) était au cœur de cette vision.

Nous sollicitons votre appui pour concrétiser cette vision. Merci de copier ou adapter le modèle de lettre d'appui ci-dessous, de l'insérer sur votre papier à en-tête et de l'envoyer à Renata à l'adresse suivante : [info@acoc.ca](mailto:info@acoc.ca).

**Veillez consulter le modèle de lettre à la page 9.**

Contexte :

Depuis 2016, le Canadian Land Trust Working Group — devenu l'ACOC — participe aux négociations entourant le PCPN–FPOC. Ce fonds a d'abord été administré par Conservation de la nature Canada (CNC), puis par Habitat faunique Canada à partir de 2017.

Actuellement, l'ACOC contribue à la mise en œuvre du programme, mais ne détient aucun pouvoir décisionnel et n'est pas considérée sur un pied d'égalité avec les autres partenaires du PCPN. Elle a soumis, au nom des organismes de conservation, plusieurs recommandations d'amélioration, dont plusieurs restent à concrétiser. La solution est que l'ACOC devienne officiellement signataire du volet FPOC du programme afin de mieux représenter les intérêts des organismes de conservation locaux et régionaux.

**Merci** pour votre engagement envers la protection du patrimoine naturel du Canada et pour votre soutien à un financement durable des organismes de conservation. Pour toute question ou besoin d'assistance, n'hésitez pas à nous contacter en tout temps.

**Renata Woodward**

**Directrice générale**

**Alliance canadienne des organisme de conservation**



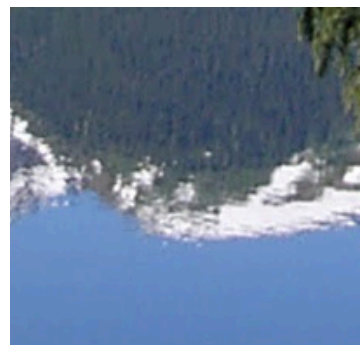
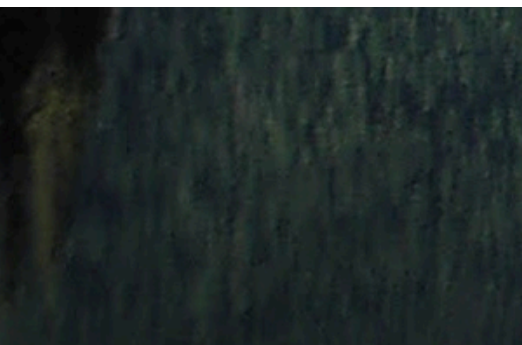
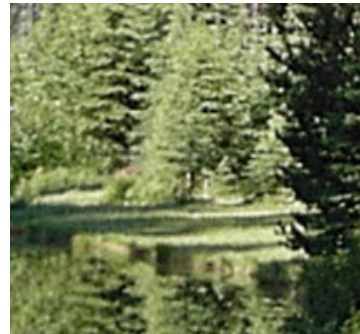
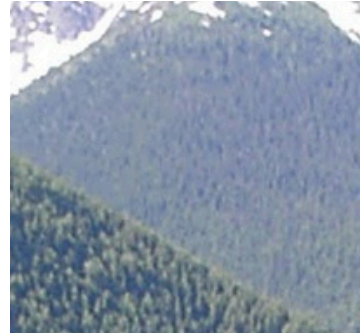
[info@acoc.ca](mailto:info@acoc.ca)



(506) 261-1260



# Investir dans les communautés par la conservation des terres privées pour préserver le patrimoine naturel du Canada et améliorer l'accès à la nature



L'**Alliance canadienne des organismes de conservation** (ACOC) représente et soutient 150 organismes de conservation locaux et régionaux à travers le Canada. L'ACOC, ses partenaires régionaux et les organismes de conservation locaux et régionaux protègent la nature par l'intendance et la conservation des terres privées dans **les paysages les plus vitaux** du Canada.

Les organismes de conservation locaux et régionaux ont démontré leur capacité à acquérir des terres privées écologiquement sensibles et à en assurer la protection à long terme, offrant ainsi un accès à la nature aux générations présentes et futures. Au total, **150 organismes de conservation** locaux et régionaux sont dirigés par plus de **13 000 employés et bénévoles** qui veillent sur **plus de 5 700 propriétés** et contribuent à la conservation de **plus de 255 000 hectares** de terres d'une valeur de plus de **1,8 milliard de dollars**.

Le soutien du gouvernement fédéral est nécessaire pour étendre les zones protégées et aider les organismes de conservation locaux et régionaux à préserver ces terres à perpétuité pour que tous les Canadiens puissent en profiter. Les efforts des organismes de conservation se concentrent dans le sud du Canada, où l'engagement des communautés joue un rôle clé dans la réussite des initiatives de conservation. Les programmes proposés ici représentent un investissement à long terme dans le développement d'organisations locales et régionales, qui possèdent une connaissance approfondie de leurs paysages et entretiennent des liens solides avec communautés locales et régionales du sud du Canada.

## Recommandations

### 1. Renouvellement du Programme de conservation du patrimoine naturel (PCPN)

- Renouveler le PCPN au-delà de 2026.
- Désigner l'ACOC comme représentant national des organismes de conservation régionaux et locaux au sein du PCPN-fonds pour les organismes de conservation (PCPN-FPOC) en incluant l'ACOC comme signataire de l'accord de contribution.

### 2. Restructurer le programme et augmenter la part des fonds alloués aux fonds locaux et régionaux.

- Renommer et restructurer le PCPN-FPOC en un **Fonds pour les paysages du sud** (FPS) du PCPN et augmenter le financement à **25 millions de dollars par an pendant cinq ans**, à partir de 2026. Le PCPN-FPS constituera un investissement sûr d'un financement essentiel qui continuera à soutenir les organismes de conservation locaux et régionaux dans le sud du Canada pour l'acquisition de terres privées. Il cherchera à financer des projets qui répondent à des **priorités multiples et interconnectées en matière de biodiversité**. Les organismes de conservation régionaux et locaux ont la capacité de réaliser beaucoup plus de choses dans le cadre d'un programme restructuré. Le FPS permettra d'obtenir des résultats liés à l'extension des zones protégées, à la restauration des paysages dégradés, à la protection des espèces en péril, à l'adaptation au changement climatique, à l'amélioration de la gestion des terres et à la mobilisation des ressources privées. À raison de 25 millions de dollars par an, ce fonds permettra de conserver **15 000 hectares supplémentaires par an** dans le sud du Canada.

- Le potentiel d'expansion du PCPN-FPOC est considérable. Les tableaux ci-dessous montrent qu'en 2023-2024, le PCPN-FPOC **n'a soutenu que 31 projets sur 990, soit 3%**, et seulement 5 471 sur 54 710, soit **10 %, des hectares protégés** à l'échelle nationale par les organismes de conservation locaux et régionaux.

Conservation réalisée 2023 - 2024		
	Hectares protégés	Projets
Total au Canada	54 710	980
(PCPN) Fondé par le gouvernement	5 741	31
Différence	48 969	949

Informations sur les projets et hectares des organismes de conservation nationaux		
	Hectares protégés	Projets
pleine propriété (fief simple)	20 098	432
Servitudes	16 871	106
Terres conservées et détenues par des tiers	17 597	433
Réserves naturelles (QC)	143	9

### 3. Créer un Fonds canadien d'investissement pour la conservation

- Établir un nouveau fonds de dotation de **150 millions de dollars** qui créera un flux de financement à long terme pour renforcer la capacité des organismes de conservation locaux et régionaux à prendre soin des espaces naturels à perpétuité. Le financement fédéral destiné à étendre les zones protégées est **essentiel à la conservation de la nature**, mais pour maintenir la désignation de la protection « permanente », il est impératif d'assurer une gestion à perpétuité.
- En créant une dotation, le Fonds canadien d'investissement pour la conservation contribuera à assurer l'entretien à long terme du réseau canadien d'aires conservées privées. Le Fonds encouragera les **investissements privés** dans la conservation, favorisera la croissance, la diversité et **la capacité du secteur des organismes de conservation locaux et régionaux**, accélèrera la **création et le maintien d'emplois** et contribuera à **l'expansion des programmes de conservation des terres**. La structure du Fonds pourrait s'inspirer du Fonds canadien d'investissement pour la culture, qui a fait ses preuves, et le Fonds pourrait être administré par le gouvernement du Canada ou par l'ACOC.

## L'importance des paysages du sud

Les paysages du sud du Canada comptent parmi les régions les plus riches en biodiversité du pays. Parallèlement, plus de **80% de la population** vit dans le sud du Canada et la majeure partie de l'activité économique s'y déroule. Cette superposition de la **nature et de l'activité économique** nécessite une solution qui profite aux deux, ainsi qu'aux familles et aux communautés de ces régions. Les organismes de conservation peuvent fournir une solution où **la nature et les humains peuvent prospérer**.

Les Canadiens aiment la nature et sont fiers de leur **patrimoine naturel**. Cependant, en raison de l'évolution des réalités économiques et des normes sociétales, de moins en moins de Canadiens ont accès à la nature. Passer régulièrement du temps dans la nature présente une **myriade d'avantages pour la santé, tant sur le plan du bien-être physique que mental**. C'est pourquoi il est impératif que les espaces naturels se trouvent à proximité géographique des zones habitées.



## Contexte

Lancé par le gouvernement fédéral en 2007 sous le nom de Programme de conservation des zones naturelles, le PCPN a permis de protéger d'importantes étendues de terres écologiquement sensibles dans tout le pays. Le programme crée des solutions de conservation permanentes grâce à la collaboration entre les propriétaires fonciers, les communautés autochtones, l'industrie et d'autres niveaux de gouvernement. Le PCPN a protégé plus de **840 000 hectares de terres écologiquement sensibles**, notamment des prairies, des forêts, des lacs et des zones humides. Le programme est un héritage réussi, qui mérite d'être consolidé tout en apportant d'importantes améliorations.

Plus récemment, le Canada a joué un rôle déterminant dans la création du **Cadre mondial pour la biodiversité Kunming-Montréal** et s'est engagé à atteindre ses 23 objectifs (y compris l'engagement de protéger 30% des terres, des eaux douces et des océans du Canada d'ici à 2030). **La stratégie pour la nature 2030 du Canada** a été publiée en juin 2024 pour favoriser les progrès concernant ces objectifs.



**Renata Woodward**  
*Executive Director / Directrice générale*  
506-261-1260 | [RenataWoodward@aclt.ca](mailto:RenataWoodward@aclt.ca) | [aclt-acoc.ca](http://aclt-acoc.ca)

## Lettre de soutien

À l'attention de Environnement et Changement climatique Canada,

### **Objet : Soutien à l'Alliance canadienne des organismes de conservation (ACOC) pour la représentation et le soutien du secteur des organismes de conservation**

Je vous écris au nom de [Nom de l'organisme de conservation], membre fier et soutien de l'Alliance canadienne des organismes de conservation (ACOC). Nous croyons fermement que l'ACOC devrait être signataire et décisionnaire pour le Programme de conservation du patrimoine naturel – Fonds pour les organismes de conservation (PCPN–FPOC). L'ACOC est bien placée pour gérer ces programmes essentiels, en faisant progresser la conservation des terres à travers le Canada.

L'ACOC joue un rôle crucial en représentant les organismes de conservation, en défendant le secteur et en facilitant la collaboration entre les partenaires. En tant que représentante des organismes de conservation, l'ACOC veille à ce que les intérêts du secteur soient défendus, nous positionnant ainsi comme des partenaires égaux aux organisations comme CNC et Canards illimités au sein du programme PCPN. De plus, il est essentiel que les organismes de conservation renforcent leur capacité afin de soutenir leurs efforts en matière de conservation. L'ACOC, en collaboration avec ses partenaires régionaux, est idéalement équipée pour aider les organismes de conservation à atteindre cet objectif par le biais de soutien, de ressources et de coordination.

L'expérience approfondie de l'ACOC et de ses partenaires régionaux en matière de conservation des terres, ainsi que leurs relations établies avec les partenaires, garantissent une allocation efficace des fonds du PCPN–FPOC au bénéfice des organismes de conservation partout au pays. Leur leadership et leur coordination avec les partenaires régionaux assureront une répartition équitable et un soutien aux initiatives de conservation, tout en aidant les organismes à renforcer leurs capacités pour réussir.

Pour ces raisons, [Nom de l'organisme de conservation] soutient fermement l'ACOC en tant que signataire et décisionnaire du PCPN–FPOC et encourage Environnement et Changement climatique Canada à reconnaître la valeur de confier cette responsabilité à l'ACOC.

Nous vous remercions de l'attention portée à cette question importante. N'hésitez pas à me contacter pour toute information complémentaire.

Cordialement,

[Votre nom]  
[Votre titre]  
[Nom de l'organisation]  
[Coordonnées]

